

LA

Semaine

— DE —

Religieuses

MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. Le Carême. — III. Notre Calendrier des indulgences. — IV. Le divorce. — V. Trottard! — VI. Comment les jeunes gens doivent dormir. — VII. Le mois de saint Joseph. — VIII. Variétés. — IX. Nouvelles religieuses. — X. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — XI. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 24.—Annonce de la fête de l'Annonciation.

Cathédrale.—Dimanche 24, messe pontificale pour l'Union Saint-Joseph, à 10 heures.

Lundi 25.—Messes comme les dimanches.

Mercredi 28.—Grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché à 6.45 heures.

LE CAREME

LE Carême remonte à la plus haute antiquité ; il est même d'institution apostolique, d'après le sentiment de saint Jérôme, de saint Léon-le-Grand, de saint Cyrille d'Alexandrie, et de la plupart des Pères de l'Eglise. Il nous rappelle, il honore le jeûne rigoureux de Notre-Seigneur, et il nous aide à satisfaire à la justice divine irritée par nos péchés.

Le Sauveur lui-même a voulu nous montrer le mérite de la mortification et la nécessité de la pénitence.

A peine sorti des eaux du Jourdain, il se dérobe aux regards de la foule, qui a vu l'Esprit-Saint descendre sur lui, et il se retire sur le sommet d'une montagne âpre et sauvage. On appelle depuis la Montagne de la Quarantaine. C'est là, au fond d'une grotte naturel-